

La finance digitale : quelle contribution pour l'inclusion financière des femmes au Bénin ?

Eloi GOME

Doctorant en sciences de gestion

Nationalité : Béninoise

dajeloi@yahoo.fr / (+229) 96 43 60 60 / 95 44 13 13 /

01 BP 4072 Cotonou – Bénin

Ecole Doctorale

Université Africaine de Développement Coopératif (UADC)

Institution Inter - Etatique de Formation, de Recherche et d'Intégration Régionale

01 B.P. 1236 Cotonou - République du BENIN Tél. : (229) 21 33 06 39 Fax : (229) 21 33 15 06

E-mail : rectoratuadc@yahoo.fr, ecoledoctorale_uadc@yahoo.fr. Site : www.uadc-aucd.org

Résumé

Ce travail de recherche a été mené pour analyser l'influence du développement de la finance digitale sur l'inclusion financière. Actuellement, la pénétration de la finance digitale en Afrique Subsaharienne connaît une avancée significative. En effet, la révolution de l'argent mobile offre aux institutions de microfinance une chance de mieux servir leurs clients et de conquérir de nouveaux clients, notamment les femmes dont les différentes statistiques montrent qu'elles sont plus exclues que les hommes. Les statistiques Global Findex 2017 montrent que la probabilité de détention d'un compte par les femmes est inférieure de 36 % à celle des hommes. Alors, dans la mesure où la finance digitale est l'un des moyens les plus utilisés pour la réalisation des opérations financières par les populations vulnérables en Afrique Subsaharienne, l'on peut s'interroger sur sa contribution à la réduction de l'exclusion financière des femmes au Bénin. L'expérience et les travaux de recherche montrent que les personnes à faible revenu peuvent, outre épargner et effectuer des paiements, recourir aux services de microcrédit et d'assurance pour faire face à la complexité financière de leur vie quotidienne. C'est ainsi que les résultats de la présente recherche au Bénin ont permis de comprendre comment la finance digitale se déporte et affecte les femmes à faible revenu. La finance digitale attire les femmes vers les services financiers formels. Cependant, l'expansion de la finance numérique reste limitée en raison du faible accès des femmes aux téléphones portables et aux outils numériques et du faible usage qu'elles en font. Surmonter ces barrières sur l'utilisation des outils financiers constitue une étape essentielle afin que toutes puissent bénéficier de ces produits novateurs.

Mots clés : Finance digitale, inclusion financière, femmes à faible revenu, Afrique Subsaharienne, Bénin.

1. Introduction

Lors de la troisième édition du forum Forbes Africa¹, qui s'est tenu les 24 et 25 juillet 2014 à Brazzaville au Congo sur le thème «les défis de la bancarisation : construire le modèle africain», le taux de bancarisation de l'Afrique avait été évalué à moins de 14% pour une population d'1,1 milliard de personnes, selon la Banque Mondiale. Cela veut dire que seulement près de 150 millions de personnes étaient détentrices d'une carte de crédit ou d'un compte bancaire. Cette situation résulte du fait qu'une grande proportion de la population n'a pas un revenu conséquent régulier et manque de ce fait du pouvoir financier nécessaire pour prétendre aux services bancaires.

Face à cette situation, la bancarisation des populations de l'UEMOA est l'un des problèmes majeurs dont la résolution conditionne le développement économique de l'union. Il apparaît de plus en plus difficile pour les huit (08) pays de l'union de réaliser la bancarisation au sens classique consistant à rapprocher physiquement la banque des populations à travers l'ouverture des guichets et agences bancaires. Le manque d'infrastructures rend cette option quasiment impossible dans l'immédiat voire à moyen terme. Cela crée alors une exclusion d'une partie de la population. Cette exclusion a favorisé l'accroissement du secteur financier informel dans la plupart des pays de l'UEMOA et plus particulièrement au Bénin. En effet, plus de 75%² de la population béninoise n'ont pas accès aux services financiers formels, les banques et les institutions de microfinance réunies.

Avec les difficultés que rencontre une frange importante de la population mondiale à utiliser ou accéder à des services financiers formels, des progrès technologiques s'observent, notamment les technologies de l'information et de la communication qui sont de plus en plus utilisées par les institutions financières afin d'intégrer le plus grand nombre d'individus dans la

¹ Forbes est un magazine économique américain fondé en 1917 par Bertie Charles Forbes.

² Rapport BCEAO 2017

finance formelle. Ainsi, ces dernières années, cette pratique fait l'objet d'un nombre croissant d'analyses. C'est en cela que Bilodeau et al. (2011), affirment qu'avec la présence des téléphones portables entre les mains de milliards de personnes, y compris ceux-là même avec les plus bas niveaux de revenus, le monde est en passe d'apporter un nombre sans précédent dans l'économie formelle. Ils soutiennent que les services financiers mobiles, afin d'atteindre leur vrai potentiel pour l'inclusion financière, doivent être disponible sur une échelle beaucoup plus grande et comprendre un portefeuille plus large de services.

Les services financiers mobiles illustrent un nouveau volet de l'adoption des TIC dans les activités bancaires. L'intérêt croissant porté à la finance digitale découle du succès spectaculaire de la première expérience M-PESA amorcée au Kenya en 2007 et généralisée à de nombreux pays en développement.

Au regard des succès engendrés par la finance digitale en Afrique de l'Est, certains organismes comme le Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF)³ estiment qu'avec le fort taux de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique, le développement des services financiers digitaux va constituer un levier permettant aux populations à faible revenu, notamment les femmes d'avoir accès à des services dont elles sont exclues aujourd'hui.

1. Questions et objectifs de recherche

Au Bénin, les femmes ont besoin, tout comme les autres personnes vulnérables, de services financiers et ils y ont recours tout autant. Elles ont besoin d'accumuler une épargne, de contracter des emprunts et d'utiliser d'autres services financiers s'ils veulent pouvoir profiter des opportunités commerciales, rénover leur logement, régler d'autres dépenses importantes ou faire face à une situation de crise. Cela confirme, comme le stipule Wélé (2008), la forte articulation entre le secteur financier et le secteur économique. En effet, de nombreux travaux ont établi un lien théorique étroit entre le dynamisme du système financier et la croissance économique au sein des Etats (Germidis & al., 1991). Le premier implique l'existence d'un système financier efficace qui assure les services adéquats en matière d'épargne et de crédit, en vue du financement des entreprises. La croissance économique quant à elle résulte de l'essor des entreprises qui bénéficient des opportunités d'investissements rentables, grâce à des mécanismes de financement existants. C'est ce que confirme Stiglitz (2000) en affirmant que le système financier constitue, en plus de la propriété privée et du système juridique, l'un des trois principaux piliers qui favorisent le fonctionnement du libéralisme. Ainsi, Stiglitz rejoint Schumpeter (1934), Germidis & al. (1991) et Assidon (1996) selon qui l'existence d'un système financier efficace favorise le

développement des activités productives et la croissance économique.

Dans le cas spécifique de l'Afrique au sud du Sahara, Gentil & Hugon (1996) précisent que le sous-développement économique paraît lié au sous-développement du secteur financier. Deux principaux constats expliquent cette causalité. D'une part, l'Afrique au sud du Sahara est caractérisée par la quasi-inexistence de marchés financiers opérationnels. De ce point de vue, la monnaie constitue le seul actif financier. D'autre part, le secteur bancaire auquel est dévolu le principal rôle dans le financement des activités productives, s'avère "excluant" vis-à-vis de la majeure partie des populations au niveau des dépôts et de la majorité des opérateurs au niveau des prêts (Gentil & Hugon, 1996 ; Labie, 1998 ; Nsabimana, 2002). Il en découle que pour stimuler la croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne, il s'avère déterminant d'asseoir les bases d'un développement du système financier. A cet effet, les thèses développées par Mc-Kinnon (1973) et Shaw (1973) préconisent la libéralisation financière comme une meilleure approche de développement financier.

C'est pour cela que certains organismes comme le CGAP indiquent que la bancarisation de la population est une étape préalable au développement économique, donc pour l'amélioration des conditions de vie des populations. L'accès aux services bancaires permet de faciliter les flux financiers, de stimuler l'économie locale par l'accès au crédit et également d'évoluer vers une économie plus formelle en raison de la traçabilité des opérations. Le taux de bancarisation est généralement corrélé avec le développement économique d'un pays⁴. En effet, le taux de bancarisation de l'Union Européenne et des Etats Unis est globalement supérieur à 90% tandis que ce taux est inférieur à 20% pour les pays de l'Afrique subsaharienne⁵.

Mais, certaines difficultés ont accru la prudence des banques dans les procédures de sélection et d'octroi des crédits. Ainsi, selon l'argument avancé par les banques, prêter aux pauvres s'avère trop coûteux en raison de la nature trop faible de leurs transactions et trop risqué en raison de leur incapacité d'offrir des garanties et de leur environnement potentiellement instable pour être rentable. La réalité est que la plupart des bureaux ou des agences bancaires, qui devraient contribuer à l'inclusion financière au Bénin sont, pour la plupart, localisés en milieux urbains et dans les zones moins enclavées. Cela constitue un obstacle à l'accès aux services financiers pour les femmes à faible revenu qui se trouvent en majorité dans les zones rurales.

L'idéal aurait été de voir les banques, non seulement développer une politique de proximité pour rapprocher les agences de leurs clients, mais aussi et surtout prévoir

³ UNCDF : United Nations Capital Development Fund (Fond d'Équipement des Nations Unies)

⁴ CGAP (Groupe Banque Mondiale), Financial Access 2010, La situation de l'inclusion financière à travers la crise, 2010

⁵ Peachey S. et Roe A., (2004), « Access to finance. A study for the world savings banks institute », Oxford Policy Management, 78p.

un mécanisme pouvant faciliter un accès à une grande part de la population aux services financiers en vue de financer les activités de toutes les couches sociales. Cela permettrait aux femmes et aux populations vulnérables d'accéder aux sources de financement adaptées et de pouvoir financer leurs activités en vue de subvenir aux besoins de leur famille.

Au regard de la défaillance du secteur bancaire à trouver une solution à l'exclusion financière, le secteur des institutions de microfinance est perçu comme une solution adaptée. La microfinance se caractérise par le fait qu'elle donne accès à des services financiers aux personnes qui sont exclues du système bancaire et financier conventionnel ; l'objectif étant de leur permettre de démarrer et soutenir des activités économiques de petite taille et/ou d'aider à résoudre des problèmes de liquidité temporaire. Ainsi, les institutions de microfinance fondent leur pertinence sur les réponses qu'elles apportent, d'une part aux contraintes imposées par le système bancaire classique aux agents économiques à faible revenu et, d'autre part, aux abus que ceux-ci doivent subir auprès des "banquiers informels" qui sont les usuriers.

L'émergence des organisations de microfinance telle qu'elle se présente aujourd'hui au Bénin est un phénomène relativement récent, datant du début des années 1990. Cette émergence des IMF se rattache aux programmes de lutte contre la pauvreté dans lesquels se sont engagés les pays en développement. En effet, l'accès des populations pauvres à des services financiers, en vue de promouvoir des activités génératrices de revenus, légitime l'expansion de la microfinance au Bénin. Ainsi, de six IMF enregistrées en 1999, on est passé à 89 en 2017. Au même moment les points de service sont passés de 312 en 1998 à 1308 en 2017⁶.

Toutefois, malgré ces progrès significatifs, le nombre de personnes non-bancarisées reste toujours élevé. Il suffit de comparer les deux chiffres : presque 2,5 milliards de personnes non-bancarisées dans le monde et seulement 750 millions d'individus servis par la microfinance (Chaia et al., 2009). Dans les pays en voie de développement, les femmes sont le moyen idéal, notamment pour les populations pauvres, de participer à la croissance économique. Cependant, le développement de ces femmes, qui contribuent à créer des emplois et à atténuer la pauvreté, se trouve limité par la rareté de l'offre de services financiers appropriés et ne bénéficient pas facilement de crédits pour financer leurs activités. La révolution de l'argent mobile offre aux banques et surtout aux institutions de microfinance une chance de mieux servir leurs clients et de conquérir de nouveaux clients, notamment les femmes dont les différentes statistiques montrent qu'elles sont plus exclues que les hommes. Les statistiques Global Findex 2017 montrent que la probabilité de détention d'un compte par les femmes est

inférieure de 36 % à celle des hommes. Au Bénin, le taux de pénétration bancaire en 2017 est de 9 % pour les banques commerciales. Ce taux reste relativement plus élevé quand on l'étend aux institutions de microfinance (20 %) ⁷.

Ces constats tendent à mettre en évidence l'envergure du phénomène d'exclusion financière des femmes dont la prise en charge constitue un défi majeur au Bénin.

Compte tenu du niveau élevé de l'exclusion financière des femmes qui se manifeste à travers la faible bancarisation constatée au Bénin, il semble pertinent de lancer un regard sur les systèmes relevant de la portée de nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). La finance digitale est présentée de nos jours comme un produit de substitution aux principaux services bancaires classiques, ce service permettant principalement d'effectuer des paiements, des dépôts et des retraits. Parmi la population mondiale non bancarisée, un nombre élevé de personnes disposent d'un téléphone portable, laissant entrevoir un potentiel de développement à terme important pour ce nouveau service⁸. L'innovation technologique de la téléphonie mobile permet de pallier les difficultés à la bancarisation des populations constituant la base importante de l'économie.

La question centrale de notre recherche est de savoir : **"Dans quelles mesures le développement de la finance digitale contribue-t-il à l'inclusion financière des femmes à faible revenu au Bénin ?"**

De cette question centrale, découlent les questionnements suivants :

- Quels sont les facteurs déterminants de l'adoption de la finance digitale par les femmes exclues du système financier formel ? Autrement dit, quels sont les facteurs qui influencent l'adoption de la finance digitale et quelles sont les motivations des femmes exclues à l'égard des services financiers ?
- En quoi le développement de la finance digitale améliore-t-il l'inclusion financière des femmes à faible revenu ?

2. Objectifs de la recherche

L'objectif général de la recherche a consisté à étudier la contribution de la finance digitale pour l'inclusion financière des femmes à faible revenu au Bénin. L'étude nous a conduit à analyser les déterminants de l'accès de la finance digitale aux personnes exclues du système financier formel, mais également les valeurs ou les aspects de la vie des usagers transformés par la finance digitale. Cet objectif général est décliné en deux objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Identifier les déterminants de l'adoption de la finance digitale et les motivations des

⁶ Rapport Agence de Surveillance du secteur de la microfinance au Bénin, exercice 2015.

⁷ Sources : Agence nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 2017.

⁸ Kasturi Rangan V. and Lee K., Mobile Banking for the Unbanked, Harvard business School Case Study, 9-511-049, June 9, 2011

femmes exclues du système financier formel à l'égard des services financiers ;

Objectif spécifique2 : Déterminer l'influence de la finance digitale sur l'inclusion financière des femmes à faible revenu.

3. Méthodologie

La présente recherche, en faisant l'hypothèse implicite que la promotion de la finance digitale provoque des mutations dans les comportements des usagers, s'est proposé de questionner le processus de développement des personnes à faible revenu et leurs modes de transformation. De ce point de vue, notre travail a analysé en quoi la finance digitale aide les femmes à faible revenu à mieux s'intégrer dans le tissu économique. Notre démarche est par conséquent exploratoire et qualitative.

4.1 Le modèle théorique

Le modèle utilisé est issu de la Technology Acceptance Model (TAM) de Davis, 1989. Selon Pavlou (2003), le modèle TAM présente des instruments fiables avec d'excellentes propriétés de mesure et une solidité empirique. TAM a été largement utilisé pour analyser le comportement d'adoption d'une technologie d'information et de communication (TIC).

Le modèle d'acceptation des technologies a été introduit par Davis en 1989, comme une adaptation de la théorie de l'action raisonnée pour modéliser l'acceptation par les utilisateurs des systèmes d'information. Son but est de fournir une explication des déterminants de l'acceptation de l'utilisation de l'ordinateur et des technologies reliées, dans un large éventail de technologies et groupes d'utilisateurs. TAM a été formulé pour retracer l'impact des facteurs extérieurs sur les croyances, les attitudes et les intentions par l'identification d'un nombre restreint de variables suggérées par les recherches antérieures ayant trait aux déterminants de nature cognitive et affective de l'acceptation de l'ordinateur et en utilisant la théorie de l'action raisonnée comme fondement théorique pour modéliser les relations théoriques entre ces variables.

TAM repose sur le fait que deux croyances en particulier, l'utilité perçue et la perception de la facilité d'utilisation sont d'une importance primordiale pour les comportements d'acceptation de l'utilisation des ordinateurs. Davis a défini l'utilité perçue comme l'évaluation de la probabilité subjective de l'utilisateur que l'utilisation d'une application (ou système informatique) augmente sa performance dans la réalisation des tâches dans l'organisation dont cette personne fait partie. On rappelle que l'avantage relatif est défini comme étant la perception individuelle des avantages relatifs à l'adoption d'une innovation. Dans le domaine des systèmes d'information, il s'agit du « degré auquel une innovation est perçue comme offrant un avantage supérieur à la pratique qu'elle supplante » (Moore et Benbasat, 1991). L'avantage relatif semble devoir être d'une importance considérable pour persuader les individus à adopter une innovation. Cette utilité crée la confiance dans le service et dans la perception des coûts que celui-ci représente.

Quant à la facilité d'utilisation perçue, Davis (1989) la définit comme étant « l'intensité avec laquelle un individu croit que l'utilisation d'un système particulier se fera sans difficultés ni efforts supplémentaires ». C'est le degré de facilité associé à l'utilisation d'un système (Venkatesh, 2003). Ainsi, la probabilité qu'il y ait une intention de suivre des cours de formation à distance au sein d'une école virtuelle est d'autant plus grande que le processus d'apprentissage est facile à comprendre et à utiliser.

Ce modèle est à l'origine des théories de l'acceptation et de l'adoption (Lippert, 2007). Le modèle TAM explique que l'adoption d'un utilisateur est lié à ses croyances sur la technologie, à travers deux facteurs : l'utilité perçue et la facilité à ses croyances sur la technologie, à travers deux facteurs : l'utilité perçue et la facilité d'utilisation perçue. L'utilité perçue représente « le degré auquel une personne croit que l'utilisation d'un système particulier augmenterait son rendement au travail » (Davis, 1989). L'utilité perçue a un effet direct sur l'intention d'utiliser la technologie tandis que la facilité d'utilisation influence l'utilisation indirectement à travers l'utilité perçue. La facilité influence l'attitude de l'individu à travers l'auto-efficacité et l'instrumentalité. En effet, « plus un système est facile à utiliser, plus l'utilisateur aura un sentiment d'auto-efficacité » (Bandura, 1982), et la facilité d'utilisation d'un outil donnerait également à l'utilisateur la sensation d'avoir le contrôle sur ce qu'il fait (Lepper 1985). L'acceptation par l'utilisateur est définie comme la volonté manifeste au sein d'un groupe d'utilisateurs d'employer des technologies de l'information pour les tâches qu'il est à soutenir (Dillon, Morris, 1996). Cette définition met l'accent sur l'utilité de la technologie ; cependant, Davis apporte un nouveau paramètre à la définition de l'acceptation avec la définition d'une variable de « facilité ».

Le modèle TAM a été choisi pour sa capacité d'analyse de l'usage d'une nouvelle technologie. Le succès de ce modèle est dû à la grande flexibilité des variables. Cette flexibilité permet d'analyser au mieux les attentes relatives au paiement mobile. Les variables du modèle TAM peuvent s'appliquer à de nombreuses technologies : les variables caractérisant la perception de facilité et d'utilité sont particulièrement adaptées aux nouvelles technologies de services financiers.

L'intérêt de cette partie est de confronter deux résultats obtenus grâce au même schéma théorique issu du modèle TAM. L'apport de ce travail est en effet d'obtenir deux types de résultats. Dans un premier temps, nous souhaitons déterminer les attentes relatives aux produits (argent mobile, épargne mobile, micro-crédit mobile, micro-assurance mobile) ; puis, nous voulons en comprendre mieux l'usage en caractérisant les différences d'adoption selon l'offre de service financier digital.

Dans la gamme de produits, l'utilisateur a le choix entre différents types produits : argent mobile, épargne mobile, micro-crédit mobile, micro-assurance mobile. Pour rivaliser avec le système financier formel, la finance

digitale présente différentes caractéristiques permettant à l'utilisateur d'arbitrer son choix. La décision de Davis s'est effectué en trois étapes :

- 1ère étape : la perception des coûts et des risques encourus : l'utilisateur s'intéressant à cette technologie va en premier lieu être sensible aux principaux freins d'utilisation. Les deux paramètres de risque et de coût seront donc les deux premiers facteurs influençant son comportement. Il s'avère qu'un prix inférieur ou égal aux autres paiements et une sécurité accrue sont des conditions nécessaires que doivent remplir le paiement mobile pour que l'utilisateur daigne porter attention à la technologie. Si au moins une des conditions n'est pas remplie, son refus sera immédiat, l'utilisateur s'attachant particulièrement à la sécurité et aux tarifs des transactions.
- 2ème étape : la perception d'utilisation et la perception de facilité : après avoir pris connaissance du fait que la technologie est sûre et peu onéreuse, l'utilisateur s'intéressera à ses caractéristiques propres en se demandant quels avantages supplémentaires elle peut lui apporter. Les perceptions de facilité et d'utilité vont être influencées par différentes variables propres au paiement mobile : la rapidité des transactions, la mobilité (Miranda, 2011) (capacité d'un usager en situation de mobilité de se connecter à un réseau sans contrainte de temps, de localisation, ou de terminal⁹) et l'interopérabilité. L'utilisateur arbitrera son choix entre les modes de paiement existants selon ses besoins. Par exemple, la carte bancaire apparaît comme un des modes de paiement les plus proches du paiement par mobile ; c'est donc a priori son concurrent le plus proche. La carte aussi est à l'origine de transactions rapides : les facteurs de mobilité et d'interopérabilité sont cependant propres au téléphone mobile, ce qui ajoute de la valeur à ce mode de paiement par rapport à celle de la carte de paiement.
- 3ème étape : L'attitude vers l'utilisation : cette étape finale représente le passage au cours duquel l'utilisateur choisit de payer avec son téléphone mobile. Cette démarche est effectuée uniquement lorsque les deux étapes précédentes sont validées.

4.2 Méthode de collecte des données

Dans la partie empirique de notre recherche, nous avons procédé à des entretiens, notamment les focus group. Comme la parole est donnée à l'individu, l'entretien s'avère un instrument privilégié pour mettre au jour sa représentation du monde (Barbeau et Royer, 2012). Nous avons ainsi élaboré des guides d'entretien qui nous ont permis d'organiser nos entretiens avec des femmes bénéficiaires de microcrédit. L'entretien a été réalisé auprès des femmes menant des activités génératrices de revenu dans les départements de l'Aliborori (Nord), des Collines (Centre) et le Mono (Sud) du Bénin. Elle a été

⁹ Le terme mobilité créé par Xavier Dalloz (analyste chez Xavier Dalloz Consulting) vient de la fusion de mobilité et ubiquité.

réalisée courant les mois de mai et juin 2019. Elle a concerné au total 75 femmes réparties dans trois groupes.

4. Résultats de la recherche

Le profil des femmes interviewées se résume comme suit :

- Malgré le ciblage d'un public pauvre et vulnérable, la majorité des interrogées est allée à l'école. Seules 10% ne sont jamais allées à l'école ;
- Etant bénéficiaires de microcrédit pour la plupart, aucune d'entre elles n'a d'emploi salarié. 90% déclarent exercer une activité génératrice de revenus dont 60% en informel (sans patente) et 30% dans une situation formelle. 10% d'entre elles exercent en pluriactivité ;
- 90% ne disposent pas de compte en banque alors qu'elles font en moyenne moins de 1.000.000 Fcfa de transactions financières annuelles chacune.

Les résultats sont regroupés autour des quatre (04) principales idées.

5.1 Les profils des non-bancarisés

L'utilisation du téléphone portable comme canal de distribution des services financiers digitaux pour les zones rurales et difficilement accessibles est fonction du degré d'adoption de cette technologie par les non-bancarisés.

Or, toutes les interrogées, en se référant aux expériences réelles vécues, pensent qu'elles adoptent massivement la technologie mobile à cause du bon rapport utilité/prix et de la facilité d'usage même pour les utilisateurs illettrés. Une interrogée précise que les utilisateurs du téléphone portable sont approximativement dix fois plus nombreux que les détenteurs de comptes bancaires.

Attitudes envers l'argent mobile

Taux de possession de portable /homme	80%
Taux de possession de portable /femme	51%
Fréquence d'utilisation	quotidienne
Connaissance de l'argent mobile	60%
Expérience avec l'argent mobile	55%
<ul style="list-style-type: none"> • Paiement de facture • Transfert d'argent • Achat (Pharmacie...) • Transfert de crédit téléphonique 	
Facilité d'utilisation et niveau de confiance pour l'argent mobile	53%
Avis sur les coûts et autres frais	
<ul style="list-style-type: none"> • Acceptables • Non acceptables 	70% 30%

Sources : Données focus group et enquête démographique et de santé 2017-2018 au Bénin

5.2 Les impacts de la technologie mobile sur le comportement des femmes

L'impact du téléphone mobile sur le comportement des non-bancarisés est considéré comme certain par pratiquement toutes les interrogées. Dans la vie privée, les utilisateurs de téléphones portables peuvent sécuriser leurs espèces et éviter les déplacements tout en étant à tout moment joignables.

Malheureusement, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de posséder un portable. En effet, 80 % des hommes contre 51 % des femmes possèdent un téléphone portable. Parmi ceux qui possèdent un téléphone portable, 37 % d'hommes contre 27 % de femmes l'utilisent pour leurs transactions financières (Données enquête démographique et de santé 2017-2018 au Bénin, p.333). La possession d'un téléphone portable varie de manière importante en fonction du niveau de bien-être du ménage, tant chez les femmes que chez les hommes et selon qu'on soit en ville ou en milieu rural. Cet accès inégal à un portable ainsi qu'à d'autres outils numériques et le faible usage qui en est fait signifient que les services financiers numériques n'atteignent qu'une partie de ceux qui pourraient en bénéficier. Le coût est une des principales raisons indiquées par les femmes pour expliquer la non-possession d'un téléphone.

Les femmes ne sont pas capables de manipuler le portable par manque de formation et par peur de faire des erreurs. Par conséquent, les femmes exécutent souvent leurs transactions par le biais d'un agent tandis que la plupart des hommes le font sans assistance. Ceci indiquerait que le simple accès à des produits spécialisés ne suffit pas. Les produits conçus de façon plus inclusive devraient s'accompagner d'une formation, d'une assistance à la clientèle et de réseaux de pairs afin d'améliorer la culture numérique.

En complément de la formation et de l'assistance directe, les amis et les réseaux sociaux peuvent également renforcer la confiance et les compétences des femmes à utiliser les outils financiers numériques.

5.3 Les motivations et les freins des femmes à l'égard des services financiers digitaux

Les motivations des non-bancarisés à l'égard des services financiers digitaux semblent être les mêmes pour la majorité des interrogées. Ainsi, la plupart ont mis en avant le fait que l'utilisation des services financiers mobiles permettait un gain de temps non négligeable puisqu'aucun déplacement n'est nécessaire pour effectuer une transaction permettant ainsi une indépendance de temps et de lieu dans la gestion de son argent.

La notion de coût a également été fortement évoquée comme une motivation majeure. Les services financiers digitaux seraient une alternative moins coûteuse et plus adaptée que les services financiers conventionnels pour offrir des produits plus adaptés tels que le microcrédit.

Les femmes rencontrent souvent des obstacles lorsqu'elles prennent des décisions d'ordre financier. Prenons un cas de figure aisément imaginable, un mari et son épouse qui ne sont pas d'accord sur la façon de dépenser leurs revenus. Les décisions financières

reviennent principalement au mari et l'épouse sait que si elle conserve ses économies à la maison, elle ne sera pas en mesure de refuser à son mari de l'argent pour acheter des biens dont elle ne voit pas l'utilité. En revanche, si elle dépose son épargne sur un compte en banque individuel et sécurisé, les frais de transaction (un déplacement supplémentaire en ville et les frais de retrait) lui permettraient décliner plus facilement la demande de son mari.

Encadré 1 : Lorsque je reviens du marché, je fais le point financier à mon mari. Si le montant des recettes est élevé, je laisse parfois jusqu'à 75% à mon mari. La partie restante représente le fonds de caisse. Dès que je suis prête pour réinvestir dans mon commerce, je fais recours à mon mari pour récupérer mon argent.

Le compte mobile est sécurisé par un code PIN et seul le titulaire peut ainsi y avoir accès. Si l'épouse possède et sait comment utiliser un portable, elle peut encore plus facilement refuser la demande d'argent de son mari, tout en réduisant ses frais de retrait. Ces produits numériques assurent aux femmes contrôle et respect de leur vie privée dans la gestion de leur argent, mais ils ne sont pas la formule miracle qui peut combler les inégalités entre les sexes pour l'acceptation, l'utilisation et l'impact de la finance numérique. Bien que l'argent mobile élargisse les possibilités d'accès, le manque de culture numérique et le faible nombre de détentrices et d'utilisatrices de portables demeurent de gros obstacles à la popularisation de ces services auprès des femmes.

En ce qui concerne les freins, les interrogées ont mentionné, des procédures d'inscription trop lourdes ou compliquées, une technologie difficile d'utilisation que pourraient avoir les utilisateurs à la suite des problèmes de sécurité. Les difficultés technologiques telles que la couverture réseau seraient également pris en compte. Pour certains, rembourser son crédit par le biais du téléphone portable entraîne une perte d'identification lors des transactions financières, ce qui représenterait un certain frein.

Encadré 2 : La phase d'enrôlement dure longtemps parfois et les agents marchands nous expliquent que cela est dû à des perturbations du réseau. C'est fatigant également quand l'agent rencontre un tel problème lors de nos remboursements.

5.4 - Le potentiel du marché des non-bancarisés

Le marché des personnes exclues du système financier formel est qualifié de noms bien suggestifs tels que marché de masse (à la différence du marché de qualité), économie d'espèce, économie de l'ombre, ou vaste, étendu, peu profond en raison du nombre élevé de femmes encore intégrées. Le grand potentiel de ce marché est reconnu unanimement par toutes les interrogées. Alors que le secteur agricole et les activités génératrices de revenu représentent la plus importante activité économique, les zones rurales sont souvent

exclues des services financiers et bancaires à cause de l'accès difficile.

5. Discussions et conclusion

Le présent travail a été mené pour comprendre comment la finance digitale se déporte et affecte-t-elle les femmes béninoises. Les innovations actuelles en matière de produits et services numériques attirent les femmes vers les services financiers formels. En effet, les statistiques montrent que beaucoup de femmes une évolution significative dans l'utilisation des outils mobiles pour la finance. Cependant, l'expansion de la finance numérique reste limitée en raison du faible accès des femmes aux téléphones portables et aux outils numériques et du faible usage qu'elles en font. Même lorsque les femmes ont accès à ces technologies, elles ne savent pas toujours s'en servir, notamment pour effectuer des transactions financières. Surmonter ces barrières sur l'utilisation des outils financiers constitue une étape essentielle afin que tous puissent bénéficier de ces produits novateurs. Car, le peu de femmes qui perçoivent l'utilité du téléphone portable pour effectuer des transactions financières trouvent la facilité de son utilisation. Ces dernières acceptent le téléphone comme moyen de transactions financières et l'ont adopté.

Bien qu'il apparaisse clairement que des ajustements conceptuels des produits numériques doivent être complétés par des efforts sur les obstacles tels que le manque de connaissances techniques et la non-possession d'un portable, de nombreuses questions demeurent sur la façon de traduire ceci en actions et combler le fossé entre les sexes dans le domaine de la finance numérique.

6. Références bibliographiques

- Aboubakar N. (2019), « Contribution à la mise en place d'une fiscalité de l'économie numérique dans l'espace CEDEAO », these de doctorat, Université Paris 8;
- Aduda, J. et Kingoo, N., (2012), "The Relationship between Electronic Banking and Financial Performance among Commercial Banks in Kenya", *Journal of Finance and Investment Analysis*, 1 (3), pp. 99-118.
- Akula V. (2010), *A Fistful of Rice, My Unexpected Quest to End Poverty Through Profitability*, Harvard Business Review Press, Boston.
- Assadi D., Cudi A. (2010), « Le "Mobile Banking" est-il efficace pour offrir des services financiers aux non-bancarisés ? Une étude exploratoire », IN : ITEM2, « Microfinance : de la charité aux affaires », 9 et 10 décembre 2010, Dijon.

- BCEAO (2014), « Promotion de l'inclusion financière: rôle des banques centrale », *Revue économique et monétaire*, N° 16, pp 34-56.
- Biljon, J. & Kotzé, P. (2008). *Modelling the factors that influence mobile phone adoption*.
- Contini, D., Crowe, M., Merritt, C., Oliver, R. and Mott, S. (2011). *Mobile Payments in the United States, Mapping Out the Road Ahead: in proceedings of the Mobile Payments Industry Workshop, Federal Reserve Banks*.
- Cudjoe, A.G., Anim, P.A. et Nyanyofio, J.G.N.T., (2015), "Determinants of Mobile banking Industry : A case of Access bank Ghana Limited", *Journal of Computer and Communication*, 3, pp. 1-19.
- Guérineau, S. et Jacolin, L., (2014), « l'inclusion financière en Afrique Subsaharienne : faits stylisés et déterminants », *Revue d'économie financière*, 2014/4, N°116, pp.57-80.
- Helms Brigit, *La finance pour tous, construire des systèmes financiers inclusifs*, Editions Saint Martin, CGAP, 2006.
- Kasturi Rangan V. and Lee K., *Mobile Banking for the Unbanked*, Harvard business School Case Study, 9-511-049, June 9, 2011.
- Kim, C., Mirsobit, M. & Lee, I. (2010). *An empirical examination of factors influencing the intention to use mobile payment*, *Computers in Human Behavior*, 26, pp. 310-322.
- Kumar, N., (2013), "Financial Inclusion and its Determinants: Evidence from India", *Journal of Financial Economic Policy*, 5 (1), pp. 4-19.
- Lelart Michel, *De la finance informelle a la microfinance*, éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), 2006.
- Mas, I. & Kabir K. (2008). *Banking on Mobiles: Why, How, for Whom?* Consultative Group to Assist the Poor, Focus Note No. 48, Washington DC.
- Quinti Gabrielle, *Exclusion sociale et pauvreté: vers des nouveaux modèles de mesure et d'évaluation*, 1999.
- de Sousa S. (2010), « The role of payment systems in reaching the unbanked », *Journal of Payments Strategy and Systems*, Vol. 4, N°2, p. 148-155.
- WELE P., *La pérennité des institutions de microfinance dans les pays de l'UEMOA : le cas du Bénin*, Thèse de doctorat à l'université de Liège en Belgique, 2008.